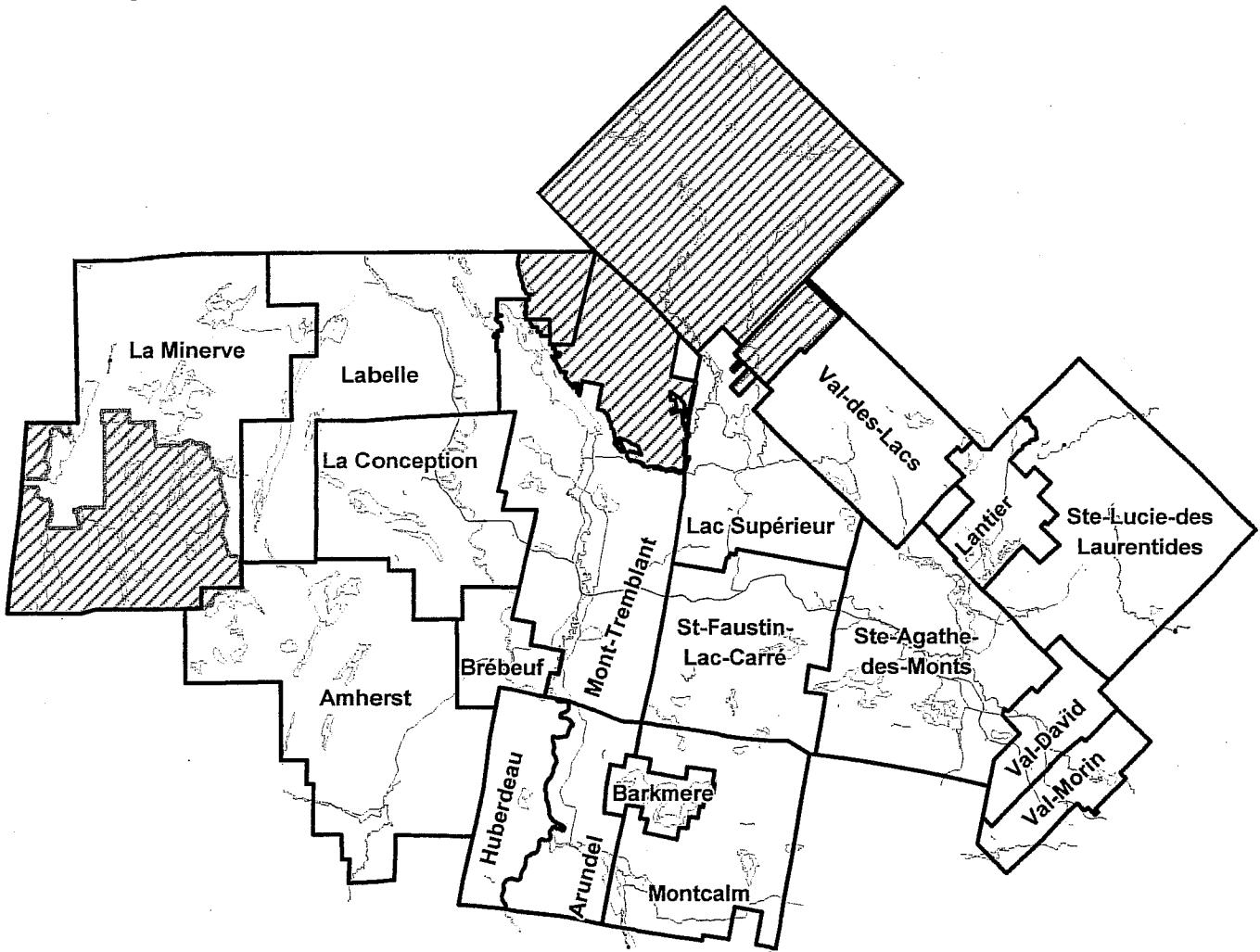




MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DES LAURENTIDES

# PROJET POUR CONSULTATION PUBLIQUE

## PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2004-2008 : un enjeu collectif, un choix de société



MRC des Laurentides  
Service de la planification du territoire  
Octobre 2003

## ABRÉVIATIONS

<b>3RV-E :</b>	Réduction à la source, réemploi, récupération, valorisation et élimination
<b>AOMGMR:</b>	Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles
<b>BAPE:</b>	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
<b>BFS:</b>	Boues de fosses septiques
<b>BM:</b>	Boues municipales
<b>C&amp;D:</b>	Construction et démolition
<b>CFER:</b>	Centre de formation en entreprises et récupération
<b>CRD:</b>	Construction, rénovation et démolition
<b>DET:</b>	Dépôt en tranchée
<b>DMS:</b>	Dépôt de matériaux secs
<b>ICI:</b>	Industriel, commercial et institutionnel
<b>LES:</b>	Lieu d'enfouissement sanitaire
<b>LET:</b>	Lieu d'enfouissement technique
<b>LQE :</b>	Loi sur la qualité de l'environnement
<b>MEF:</b>	Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
<b>MENV:</b>	Ministère de l'Environnement du Québec
<b>MP:</b>	Matières putrescibles
<b>MR:</b>	Matières recyclables
<b>MR:</b>	Communauté métropolitaine, communauté urbaine ou MRC (selon contexte)
<b>MRC:</b>	Municipalité régionale de comté
<b>MRN :</b>	Ministère des Ressources naturelles
<b>n/a:</b>	Non applicable
<b>n/d:</b>	Non disponible
<b>OSBL :</b>	Organisme sans but lucratif
<b>PGMR:</b>	Plan de gestion des matières résiduelles
<b>R&amp;D :</b>	Recherche et développement
<b>RDD:</b>	Résidus domestiques dangereux
<b>RIADM:</b>	Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
<b>RIDL:</b>	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
<b>RIDR:</b>	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
<b>RIRHL:</b>	Régie intermunicipale de Récupération des Hautes-Laurentides
<b>SEB:</b>	Site d'élimination de boues
<b>STB:</b>	Site de traitement de boues
<b>TNO:</b>	Territoires non organisés

# TABLES DES MATIÈRES

Page 1

## INTRODUCTION

## PARTIE A: PORTRAIT DE LA SITUATION

<b>CHAPITRE 1</b>	<b>DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION.....</b>	<b>1-1</b>
1.1	DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION .....	1-1
1.2	GRANDES ORIENTATIONS ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC .....	1-5
1.2.1	Grandes orientations.....	1-5
1.2.2	Affectations (utilisation du sol : secteur urbain, semi-urbain, rural par municipalité et type d'habitation).....	1-6
1.3	DÉMOGRAPHIE .....	1-7
1.3.1	Population et ménages .....	1-7
1.4	PROFIL SOCIAL .....	1-8
1.4.1	Professions.....	1-8
1.4.2	Dépenses de consommations.....	1-9
1.5	PROFIL ÉCONOMIQUE .....	1-10
1.5.1	Entreprises .....	1-10
1.5.2	Emplois.....	1-11
1.5.3	Investissements .....	1-12
1.6	PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE .....	1-14
1.7	REGROUPEMENTS MUNICIPAUX .....	1-16
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>INVENTAIRE DES ORGANISMES ET ENTREPRISES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DES 3RV-E SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>2-1</b>
2.1	ORGANISMES PUBLICS RESPONSABLES DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE.....	2-1
2.1.1	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) .....	2-1
2.1.2	Régie intermunicipale de Récupération des Hautes-Laurentides (RIRHL) .....	2-5
2.2	ENTREPRISES RESPONSABLES DE LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	2-9
2.2.1	Principaux entrepreneurs en collecte et transport des matières résiduelles .....	2-9
2.2.2	Principaux entrepreneurs en collecte et transport des boues de fosses septiques (BFS) .....	2-11

2.3	INSTALLATIONS DE TRAITEMENT ET D'ÉLIMINATION LIÉES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	2-12
2.3.1	Ordures ménagères, enfouissement et/ou transbordement .....	2-15
2.3.2	Matières recyclables .....	2-22
2.3.3	Matières putrescibles .....	2-24
2.3.4	Résidus domestiques dangereux (RDD) .....	2-24
2.3.5	Déchets de construction et de démolition (C&D).....	2-24
2.3.6	Boues de fosses septiques et municipales .....	2-26
2.4	RECENSEMENT DES ENTREPRISES ET ORGANISMES 3RV-E.....	2-27
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITES SUR LE TERRITOIRE DE PLANIFICATION.....</b>	<b>3-1</b>
3.1	CONSIDÉRATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUES .....	3-1
3.1.1	Caractérisation des matières résiduelles .....	3-2
3.2	PORTRAIT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUVANT ÊTRE MISES EN VALEUR (MEV) SECTEURS MUNICIPAL, ICI ET C&D .....	3-3
3.2.1	Matières recyclables récupérées et valorisées, secteurs municipal et ICI .....	3-4
3.2.2	Résidus organiques récupérés et valorisés, secteur municipal .....	3-7
3.2.3	Résidus domestiques dangereux (RDD) récupérés et valorisés, secteur municipal .....	3-7
3.2.4	Matériaux secs récupérés et valorisés .....	3-8
3.2.5	Matières consignées récupérées et valorisées .....	3-8
3.2.6	Pneus hors d'usage récupérés et valorisés .....	3-8
3.2.7	Textiles récupérés et valorisés.....	3-9
3.2.8	Réemploi à la maison ou autres.....	3-9
3.2.9	Résidus de bois récupérés et valorisés .....	3-9
3.2.10	Boues de fosses septiques (BFS) récupérées et valorisées .....	3-10
3.2.11	Boues municipales (BM) récupérées et valorisées.....	3-11
3.3	PORTRAIT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES VOUÉES À L'ÉLIMINATION SECTEURS MUNICIPAL ET ICI.....	3-12
3.3.1	Matières éliminées pour les secteurs municipal et ICI.....	3-12
3.3.2	Matières éliminées et lieu de destination pour secteur municipal.....	3-14
3.3.3	Matières éliminées et lieu de destination pour secteur ICI .....	3-14
3.4	BILAN DE MASSE TOTAL DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES SECTEURS MUNICIPAL, ICI ET C&D .....	3-15
3.4.1	Matières générées pour l'ensemble du territoire.....	3-15
3.4.2	Boues produites pour l'ensemble du territoire.....	3-21

<b>CHAPITRE 4</b>	<b>GESTION ACTUELLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE D'APPLICATION .....</b>	<b>4-1</b>
4.1	MUNICIPALITÉS LOCALES VISÉES .....	4-1
4.2	ORGANISATION ADMINISTRATIVE .....	4-1
4.3	ENTENTES INTERMUNICIPALES.....	4-4
4.4	RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.....	4-4
4.5	PROGRAMMES MUNICIPAUX DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	4-6
4.5.1	Collecte des matières résiduelles domestiques (ou ordures ménagères).....	4-6
4.5.2	Collecte des matières recyclables.....	4-10
4.5.3	Collecte des résidus organiques ou putrescibles.....	4-15
4.5.4	Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD).....	4-18
4.5.5	Collecte des résidus encombrants.....	4-21
4.5.6	Collectes spéciales (pneus, textiles, sapins de Noël, etc.).....	4-21
4.5.7	Collecte des boues (fosses septiques et municipales).....	4-21
4.5.8	Collectes municipales des ICI.....	4-22
4.5.9	Activités de communication et de sensibilisation.....	4-23
4.6	COÛTS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ASSUMÉS PAR LE SECTEUR MUNICIPAL.....	4-26
4.6.1	Coût total pour l'ensemble des différentes collectes.....	4-26
4.6.2	Taxe municipale et système de tarification.....	4-28

## **PARTIE B: ORIENTATIONS ET PLAN DE MISE EN OEUVRE**

<b>CHAPITRE 5</b>	<b>ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION.....</b>	<b>5-1</b>
5.1	ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX .....	5-1
5.2	PRINCIPAUX ENJEUX DÉGAGÉS DANS LA MRC DES LAURENTIDES.....	5-2
5.3	ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION.....	5-3
5.3.1	Orientations générales du plan de gestion .....	5-3
5.3.2	Objectifs qualitatifs et quantitatifs.....	5-4
5.4	PERFORMANCES ACTUELLES ET OBJECTIFS À ATTEINDRE .....	5-5
5.4.1	Taux annuel de diversion .....	5-5
5.4.2	Taux annuel de récupération .....	5-13

<b>CHAPITRE 6</b>	<b>LES COMPOSANTES DU SCÉNARIO RETENU.....</b>	<b>6-1</b>
6.1	PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS .....	6-1
6.1.1	Mise en contexte (étude économique et technique).....	6-1
6.1.2	Scénarios communs d'intervention proposés .....	6-2
6.1.3	Méthode d'évaluation des coûts économiques des scénarios.....	6-2
6.2	DESCRIPTION DU CONCEPT PROPOSÉ.....	6-2
6.2.1	Administratif et organisationnel.....	6-6
6.2.1.1	Structure organisationnelle.....	6-6
6.2.1.2	Mode de répartition des coûts .....	6-7
6.2.2	Système de collecte et de transport.....	6-7
6.2.2.1	Service municipal porte-à-porte des matières.....	6-8
6.2.2.2	Système transitionnel de matières .....	6-10
6.2.3	Équipement de traitement et d'élimination.....	6-12
6.2.3.1	Récupération des matières recyclables .....	6-12
6.2.3.2	Valorisation centralisée et décentralisée des matières putrescibles.....	6-13
6.2.3.3	Élimination des déchets ultimes .....	6-14
<b>CHAPITRE 7</b>	<b>PLAN DE MISE EN OEUVRE .....</b>	<b>7-1</b>
7.1	DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET ACTIONS.....	7-1
7.2	ÉVALUATION DES COÛTS PROJETÉS .....	7-4
7.2.1	Coûts d'immobilisation des principaux équipements .....	7-5
7.2.2	Coûts de l'ensemble des actions proposées .....	7-6
7.2.3	Coûts des principaux services proposés .....	7-6
7.3	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE .....	7-13
7.4	PROGRAMME DE SUIVI ET DE CONTRÔLE .....	7-16

## CONCLUSION

## LEXIQUE

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## LISTE DES TABLEAUX

Page 1

Tableau 1-1	Évolution démographique de la MRC des Laurentides / 1981-1991-1996-2001	1-7
Tableau 1-2	Investissements et emplois reliés à la station Mont-Tremblant, 1992-2015	1-13
Tableau 1-3	Création globale d'emplois dans la zone d'étude et poids relatif de la station Mont-Tremblant	1-13
Tableau 2-1	Liste des 19 municipalités membres de la RIDR en 2001	2-2
Tableau 2-2	Liste des 29 municipalités membres de la RIRHL en 2001	2-6
Tableau 2-3	Principaux entrepreneurs en collecte et transport des matières résiduelles desservant le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	2-10
Tableau 2-4	Principaux entrepreneurs en collecte et transport des BFS desservant le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	2-11
Tableau 2-5	Évolution du tonnage au lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand depuis 1990	2-16
Tableau 3-1	Production moyenne de matières résiduelles produites au Québec - Secteur résidentiel -	3-2
Tableau 3-2	Portrait détaillé sur les quantités de matières recyclables récupérées et valorisées par les secteurs public et privé (ICI) sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	3-6
Tableau 3-3	Production de sous-produits par les usines de transformation primaire du bois dans la MRC des Laurentides - Québec 2001	3-10
Tableau 3-4	Portrait détaillé sur les quantités de matières résiduelles éliminées par les secteurs public et privé (ICI) sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001 (avec fusion Tremblant)	3-13
Tableau 3-5	Bilan de masse sur les quantités de matières résiduelles générées (excluant résidus de scieries et boues) sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	3-16
Tableau 3-6	Bilan de masse des boues générées sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	3-22
Tableau 4-1	Responsabilités des intervenants municipaux sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	4-3
Tableau 4-2	Ententes intermunicipales ou contrats octroyés sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	4-5
Tableau 4-3	Contrats de collecte des matières résiduelles domestiques sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	4-9

Tableau 4-4	Quantités et coûts à la tonne des matières résiduelles domestiques éliminées pour le secteur municipal dans la MRC des Laurentides en 2001	4-11
Tableau 4-5	Contrats de collecte sélective des matières recyclables sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	4-16
Tableau 4-6	Quantités et coûts à la tonne des matières recyclables récupérées pour le secteur municipal dans la MRC des Laurentides en 2001	4-17
Tableau 4-7	Infrastructures de traitement des eaux usées dans la MRC des Laurentides	4-22
Tableau 4-8	Activités de sensibilisation et d'information sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	4-25
Tableau 4-9	Coûts de gestion des matières résiduelles assumés par le secteur municipal sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	4-27
Tableau 4-10	Coûts de gestion des matières résiduelles et taxe attribuée par le secteur municipal sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	4-29
Tableau 5-1	Objectifs gouvernementaux de mise en valeur par catégorie de matières et par secteur	5-2
Tableau 5-2	Origine et destination des matières résiduelles par secteur d'activité sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	5-6
Tableau 5-3	Présentation du taux de diversion (uniquement pour les matières recyclables) pour les municipalités de la MRC des Laurentides en 2001 - Secteur municipal -	5-8
Tableau 5-4	Projection des matières résiduelles générées et objectifs à atteindre en 2008 par secteur d'activité sur le territoire de la MRC des Laurentides	5-9
Tableau 5-5	Matières résiduelles générées et objectifs à atteindre en 2008 par municipalité sur le territoire de la MRC des Laurentides – Secteur municipal –	5-12
Tableau 5-6	Performances actuelles en 2001 et objectifs à atteindre en 2008 par catégorie de matières sur le territoire de la MRC des Laurentides - Secteur municipal -	5-13
Tableau 7-1	Estimation des coûts d'immobilisation des principaux équipements - Horizon 2004-2008 -	7-5
Tableau 7-2	Évaluation des coûts pour l'ensemble des actions proposées - Horizon 2004-2008	7-8
Tableau 7-3	Évaluation des coûts annuels et à la tonne des principaux services proposés, selon hypothèse de calcul optimale - Horizon 2004-2008 –	7-12



## LISTE DES CARTES

Page 1

CARTE 1	Le territoire de la MRC des Laurentides	1-3
CARTE 2	La population totale dans la MRC des Laurentides, 2001	1-7
CARTE 3	Les dépenses à la consommation courante dans la MRC des Laurentides, 1999	1-9
CARTE 4	Le nombre total d'entreprises dans la MRC des Laurentides, 1998	1-10
CARTE 5	Le nombre total d'emplois dans la MRC des Laurentides, 1998	1-11
CARTE 6	Les investissements dans la MRC des Laurentides, 2000	1-12
CARTE 7	Les 19 municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) - 2001	2-3
CARTE 8	Les 29 municipalités membres de la Régie Intermunicipale de Récupération des Hautes-Laurentides (RIRHL) - 2001	2-7
CARTE 9	Installations de traitement et d'élimination des matières résiduelles sur le territoire des MRC Laurentides et Antoine-Labelle et des MRC limitrophes en 2001	2-13
CARTE 10	Localisation du site d'enfouissement sanitaire de Marchand	2-19
CARTE 11	Proportion des matières résiduelles générées par municipalité sur le territoire des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle en 2001 - Secteurs municipal et ICI -	3-19
CARTE 12	Situation actuelle – Élimination (2001) - Origine et destination des déchets ultimes sur le territoire de la MRC des Laurentides et Antoine-Labelle -	4-7
CARTE 13	Situation actuelle – Récupération (2001) - Origine et destination des matières recyclables sur le territoire de la MRC des Laurentides et Antoine-Labelle -	4-13
CARTE 14	Territoire de dessertes des RDD – Niveau municipal 2001 – MRC Laurentides et Antoine-Labelle	4-19
CARTE 15	Taux de diversion et proportion des matières résiduelles générées en 2001 par municipalité sur le territoire des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle - Secteur municipal -	5-7
CARTE 16	Projection des matières résiduelles générées et objectifs à atteindre en 2008 par municipalité sur le territoire des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle - Secteur municipal -	5-11
CARTE 17	Grandes composantes du scénario retenu par la MRC des Laurentides - 2003	6-17

## LISTE DES GRAPHIQUES

Page 1

Graphique 1-1 Répartition du territoire de la MRC en fonction des catégories d'affectation	1-6
Graphique 1-2 Répartition de la population active selon les professions, MRC des Laurentides	1-8
Graphique 1-3 Projections de l'augmentation de la population et des ménages (permanents) de 1996 à 2016	1-14
Graphique 3-1 Composition des matières résiduelles produites en milieu rural	3-3
Graphique 3-2 Composition des matières récupérées par la collecte sélective porte-à-porte pour le secteur résidentiel	3-4
Graphique 3-3 Destination des quantités éliminées dans la MRC Laurentides 2001 - Secteur municipal –	3-14
Graphique 3-4 Destination des quantités éliminées dans la MRC Laurentides 2001 - Secteur ICI -	3-14
Graphique 3-5 Total des matières générées par secteur sur le territoire de la MRC des Laurentides en 2001	3-15
Graphique 4-1 Répartition des coûts de gestion des matières résiduelles en 2001	4-26
Graphique 5-1 Bilan des matières résiduelles générées et taux de diversion en 2001 sur le territoire de la MRC des Laurentides - Secteur municipal -	5-6
Graphique 5-2 Projection des matières résiduelles générées en 2008 et objectifs à atteindre pour la MRC des Laurentides – Secteur municipal –	5-9

# INTRODUCTION

À l'aube du troisième millénaire, les enjeux environnementaux continuent d'être des défis à relever et des responsabilités à partager dans une perspective du développement durable, un développement qui vise à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. En matière de législation dans le domaine des matières résiduelles, le gouvernement a décidé de prendre position et de responsabiliser les municipalités régionales (MR)<sup>1</sup> quant à la planification de la gestion de leurs matières résiduelles sur leur territoire.

En effet, dans le cadre du projet de loi n° 90, loi modifiant la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et d'autres dispositions législatives concernant la gestion des matières résiduelles, le gouvernement s'est engagé à adopter de nouvelles mesures afin de mettre en œuvre la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. La pierre angulaire de cet amendement à la loi consiste principalement en l'obligation d'établir un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) par les MRC sur leur territoire d'application, et ce, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2003<sup>2</sup>.

À l'heure des choix qui s'imposent, la MRC des Laurentides a décidé de prendre un nouveau virage afin de se conformer aux exigences gouvernementales. En septembre 2001, la MRC des Laurentides adoptait une résolution de démarrage confirmant son intention de débiter les travaux de réalisation du projet de plan de gestion des matières résiduelles sur son territoire.

Le contenu du projet PGMR comprend essentiellement tous les éléments tels qu'exigés dans la loi. D'autre part, et tel que stipulé également dans la loi, ce document doit être soumis à la consultation publique; processus selon lequel la consultation de la population est importante et obligatoire. La gestion des matières résiduelles constitue un enjeu collectif et un choix de société. À cet effet, la MRC des Laurentides souhaite accomplir et respecter les différentes actions proposées dans le plan de gestion en misant notamment sur la participation de toutes les municipalités du territoire. Consciente des grands enjeux et des investissements importants que nécessiteront la mise en œuvre du plan de gestion, la MRC désire sensibiliser la population et unir les efforts de tous et chacun en vue d'assurer une meilleure gestion des matières résiduelles plus respectueuse de l'environnement et de la santé des personnes.

Le plan de gestion est scindé en deux parties : la partie A présente le portrait de la situation et la partie B les orientations de la MRC ainsi que le plan de mise en œuvre. Le document est constitué de sept (7) principaux chapitres. Le premier présente la description du territoire de planification. Le second identifie tous les intervenants dans le domaine de la gestion des matières résiduelles ainsi que la liste des installations de traitement et d'élimination utilisées par la MRC des Laurentides. Le troisième chapitre donne le bilan de masse des matières résiduelles produites pour l'année 2001 par filière de traitement et d'élimination pour chacun des secteurs d'activités (municipal, ICI et C&D). Le quatrième fait le portrait actuel de la gestion des matières résiduelles du secteur municipal ainsi que des modes de gestion qui y sont associés.

La partie B constitue le concept organisationnel préconisé par la MRC. Elle inclut le cinquième chapitre qui présente les grandes orientations et les objectifs liés au plan de gestion. Le sixième chapitre définit les grandes composantes du scénario retenu par la MRC. Enfin, le dernier chapitre décrit la liste des actions proposées selon un échéancier, accompagnées des évaluations de coûts ainsi que du programme de suivi.

---

<sup>1</sup> L'expression « municipalité régionale » (MR) comprend une communauté métropolitaine ou une municipalité régionale de comté qui a la responsabilité d'établir un PGMR sur son territoire, telle que définie dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et conformément à l'article 191 du projet de loi n° 170 (2000, chapitre 56).

<sup>2</sup> Une nouvelle section de la LQE, sous-section 2 de la section VII du chapitre 1, est entrée officiellement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001. En décembre 2002, l'Assemblée nationale modifiait l'article 53.7 de la LQE reportant d'un an l'échéancier prévue du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

# CHAPITRE 1

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION

### 1.1 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION

La MRC des Laurentides est localisée dans la région administrative des Laurentides à 80 km au nord de l'agglomération de Montréal. Elle est circonscrite par la MRC d'Antoine-Labelle au nord-ouest, la MRC d'Argenteuil au sud, la MRC des Pays-d'en-Haut au sud-est et la MRC Matawinie au nord-est, cette dernière étant située dans la région administrative de Lanaudière.

Situé dans la chaîne de montagne des Laurentides, le territoire a une superficie de 2 488,76 km<sup>2</sup>. La forêt prédominante sur le territoire est de type « mixte » (feuillus et résineux dans une moindre proportion) et couvre une proportion de quatre-vingt-cinq pour cent (85%) du territoire, principalement composée de feuillus (érablières à bouleaux jaunes et à tilleuls) et dans une proportion moindre de résineux (sapins).

On y retrouve deux grands espaces verts publics, soit le parc du Mont-Tremblant et la Réserve faunique Papineau-Labelle. Le parc linéaire du P'tit train du Nord occupe également une place importante comme équipement récréotouristique.

La MRC est aussi reconnue pour la qualité et l'importance de son réseau hydrographique et constituée de nombreux lacs et rivières, dont les principaux et les plus reconnus sont : les lacs Labelle, Tremblant, des Sables et les rivières Rouge, du Nord et de la Diable. Ces plans d'eau constituent un potentiel récréotouristique et de villégiature remarquable à l'échelle du Québec, à proximité du vaste bassin de population de la grande région de Montréal.

La MRC des Laurentides compte 18 municipalités (voir carte suivante), dont les centres urbains et services se concentrent dans les villes de Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Tremblant et Labelle. La Station Mont-Tremblant, quant à elle, connaît depuis quelques années, avec la venue d'Intrawest, une croissance considérable et constitue le principal moteur du développement économique et touristique de la région. Le territoire est desservi par un réseau routier bien développé : l'autoroute 15 et la route 117 traversent la région suivant un axe Nord / Sud et les routes 323, 327 et 329 permettent l'accès aux secteurs Est et Ouest du territoire.

Le territoire de la MRC est divisé principalement en 4 zones :

#### **Zone Grand Ste-Agathe**

Sainte-Agathe-des-Monts  
Sainte-Lucie-des-Laurentides  
Lantier  
Val-des-Lacs  
Val-David  
Val-Morin

#### **Zone Ouest**

Amherst  
Arundel  
Barkmere  
Brébeuf  
Huberdeau  
Montcalm

#### **Zone Mont-Tremblant**

Saint-Faustin-Lac-Carré  
Lac-Supérieur  
Ville Mont-Tremblant

#### **Zone Labelle**

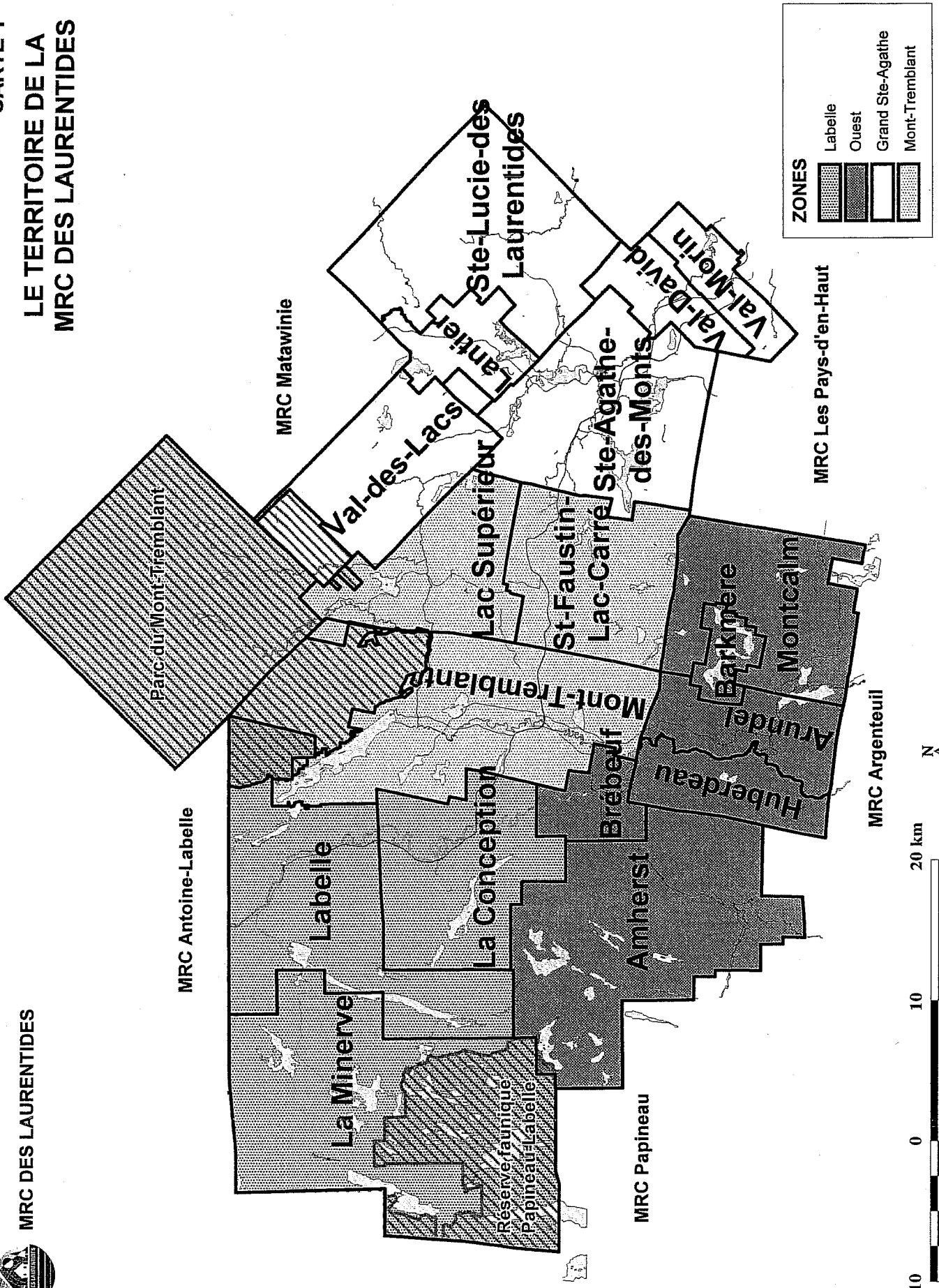
Labelle  
La Conception  
La Minerve



MRC DES LAURENTIDES

CARTE 1

# LE TERRITOIRE DE LA MRC DES LAURENTIDES



MRC Antoine-Labelle





MRC Matawinie

MRC Les Pays-d'en-Haut

MRC Papineau

MRC Argenteuil

**ZONES**

-  Labelle
-  Ouest
-  Grand Ste-Agathe
-  Mont-Tremblant



Échelle: 1:375 000

DATE: 2003-08-12  
 Base de données topographiques du Québec, Ministère des  
 Ressources naturelles, Tous droits réservés, 2001

## 1.2 GRANDES ORIENTATIONS ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

### 1.2.1 Grandes orientations

Dans le schéma d'aménagement révisé de la MRC, adopté en mai 2000, il existe six (6) grands objectifs qui balisent les choix de développement et d'aménagement retenus. Ces grands objectifs représentent en quelque sorte la "philosophie d'intervention" du schéma révisé. En ce qui a trait aux activités ou au groupe d'activités relié à la protection de l'environnement, et particulièrement à la gestion des matières résiduelles, le 5<sup>e</sup> objectif est celui qui cadre cette activité.

**5<sup>e</sup> OBJECTIF: Poursuivre les efforts de protection et de mise en valeur du cadre environnemental**

Le 5<sup>e</sup> objectif définit huit (8) orientations sectorielles du domaine de l'environnement. On vise essentiellement à protéger les éléments suivants et/ou entamer une meilleure gestion de certaines activités existantes sur le territoire: lacs, cours d'eau et milieux humides; les habitats fauniques; la qualité du paysage; les impacts générés par l'extraction des ressources naturelles; la foresterie; l'agriculture; la gestion des déchets et le domaine patrimonial et culturel. L'orientation sectorielle 5.6 est celle où l'on prend en considération la gestion des matières résiduelles

#### **ORIENTATION SECTORIELLE**

**5.6 Contrôle régional sur l'implantation d'équipements et d'activités liées à la gestion et à la valorisation des déchets.**

Elle sous-tend que toute nouvelle implantation d'équipements, d'infrastructures d'installations d'élimination, de traitement de récupération ou de valorisation des matières résiduelles est sous le contrôle de la MRC.

Afin de permettre l'application de l'orientation sectorielle 5.6. du schéma d'aménagement, le règlement 155-99 : "Contrôle intérimaire pour l'implantation et les usages liés aux lieux et équipements de gestion des déchets sur le territoire de la MRC des Laurentides" (RCI) a été adopté le 8 juillet 1999 par la MRC des Laurentides.

Par le biais des règlements d'urbanisme en vigueur qui reconduisent l'essentiel des positions du schéma révisé en ce domaine, il est interdit, d'implanter tout nouveau lieu d'élimination des déchets ou de dépôt en tranchée sur l'ensemble du territoire de la MRC. Cependant, une municipalité qui possède un dépôt en tranchée existant, à la date d'entrée du schéma révisé, peut continuer à l'exploiter, le consolider ou l'agrandir, ainsi que le reconnaître dans sa réglementation d'urbanisme à titre d'usage industriel ou d'utilité publique autorisée. Le RCI et les nouvelles réglementations d'urbanisme en vigueur conformes au schéma révisé régissent également toute nouvelle utilisation, tels poste de transbordement des déchets solides, de matériaux secs ou de déchets mélangés; lieu de compostage de matières fermentescibles; dépôt de matériaux secs; etc. sur l'ensemble du territoire de la MRC des Laurentides.

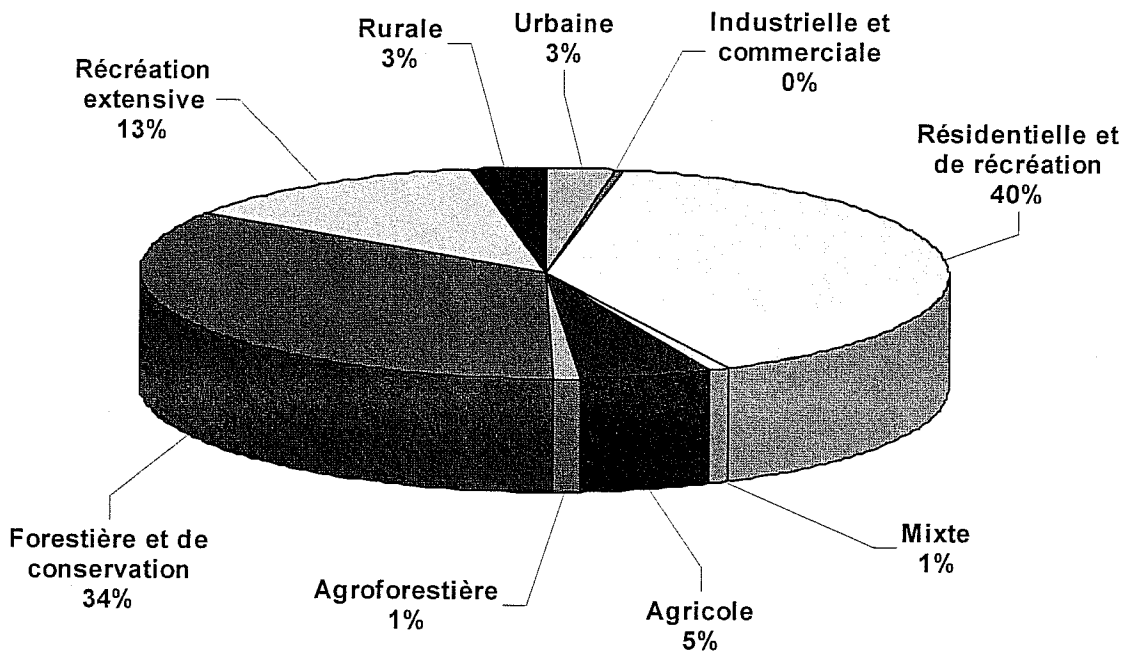
Dans le cas où la MRC des Laurentides repositionnerait ses choix quant à l'implantation d'infrastructures ou d'équipements en matière de gestion des matières résiduelles sur son

territoire, elle se verrait dans l'obligation de modifier son schéma d'aménagement révisé et, conséquemment, la municipalité concernée aurait à modifier son règlement d'urbanisme.

**1.2.2 Affectations (utilisation du sol : secteur urbain, semi-urbain, rural par municipalité et type d'habitation)**

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides découpe le territoire en neuf (9) grandes catégories d'affectation illustrées çï-dessous :

**Graphique 1-1**  
**Répartition du territoire de la MRC**  
**en fonction des catégories d'affectation**

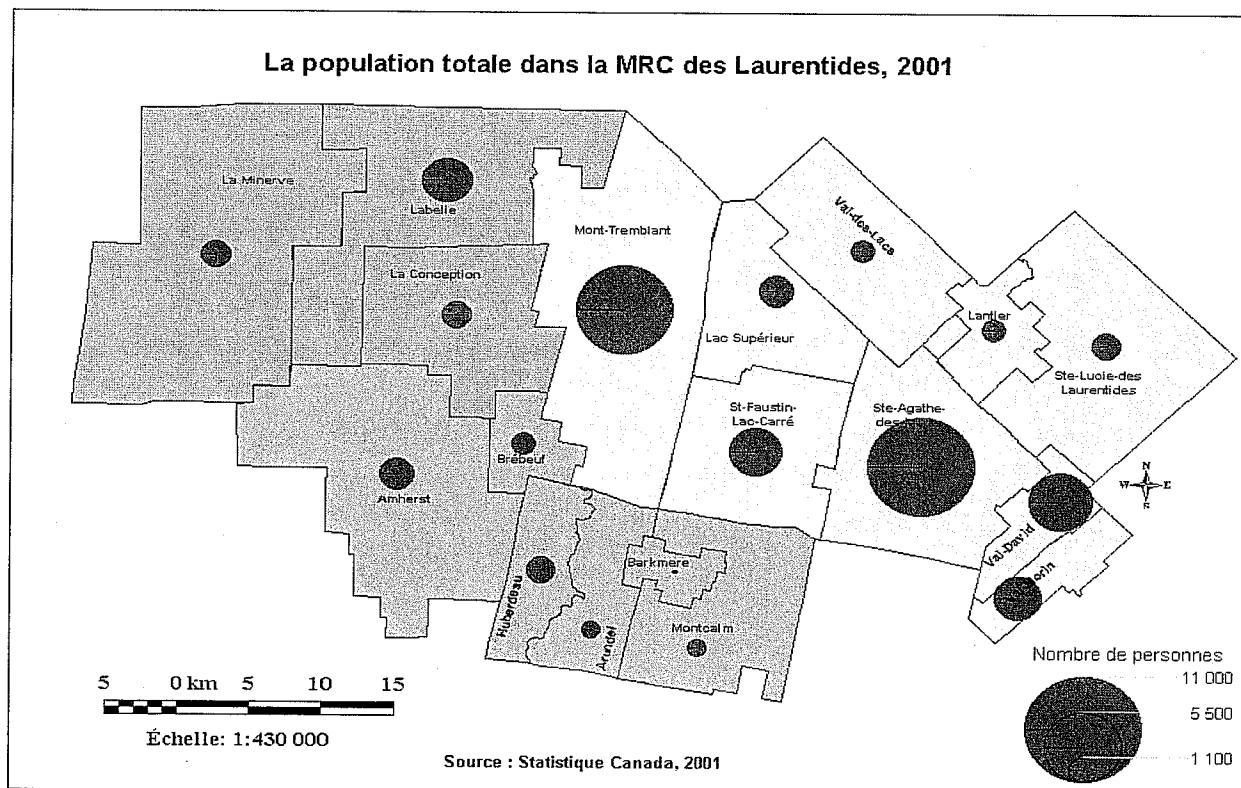


## 1.3 DÉMOGRAPHIE

### 1.3.1 Population et ménages

La liste de tous les tableaux représentant le profil démographique plus détaillé (pop., superficie, ménages, etc.) est présentée à l'annexe 1-1 du document.

CARTE 2



### Une croissance démographique 6 fois supérieure à celle du Québec

- ↻ En 2001, la population de la MRC des Laurentides était de 39 535 résidents permanents.
- ↻ Le territoire de la MRC a connu une augmentation de 8,8% de sa population entre 1996 et 2001, comparativement à une croissance de 1,4% pour l'ensemble du Québec.
- ↻ La population saisonnière (villégiateurs) fait presque doubler la population totale du territoire de la MRC en période de haute saison, atteignant 75 608 résidents (voir carte A1-1 à l'annexe 1-2).

**TABLEAU 1-1**  
**Évolution démographique de la MRC des Laurentides / 1981-1991-1996-2001**

ZONES	POPULATION PERMANENTE				CROISSANCE EN %		
	1981	1991	1996	2001	1981-1991	1991-1996	1996-2001
STE-AGATHE	13 736	15 310	17 451	18 666	11,4 %	13,9 %	7,0%
ST-JOVITE/TREMBLANT	8 253	9 263	10 967	12 340	12,2 %	18,4 %	12,5%
OUEST	2 985	3 381	3 817	3 991	13,3 %	12,9 %	4,6%
LABELLE	3 593	3 665	4 100	4 538	2,0 %	11,9 %	10,7%
<b>TOTAL MRC</b>	<b>28 567</b>	<b>31 619</b>	<b>36 335</b>	<b>39 535</b>	<b>10,6 %</b>	<b>14,9 %</b>	<b>8,8%</b>

Source: Recensement Canada:1996 – Statistique Canada – no. 93-357-XPB au catalogue. Chiffres de population et des logements.  
Février 2002 – Portrait global du territoire – CLD Laurentides



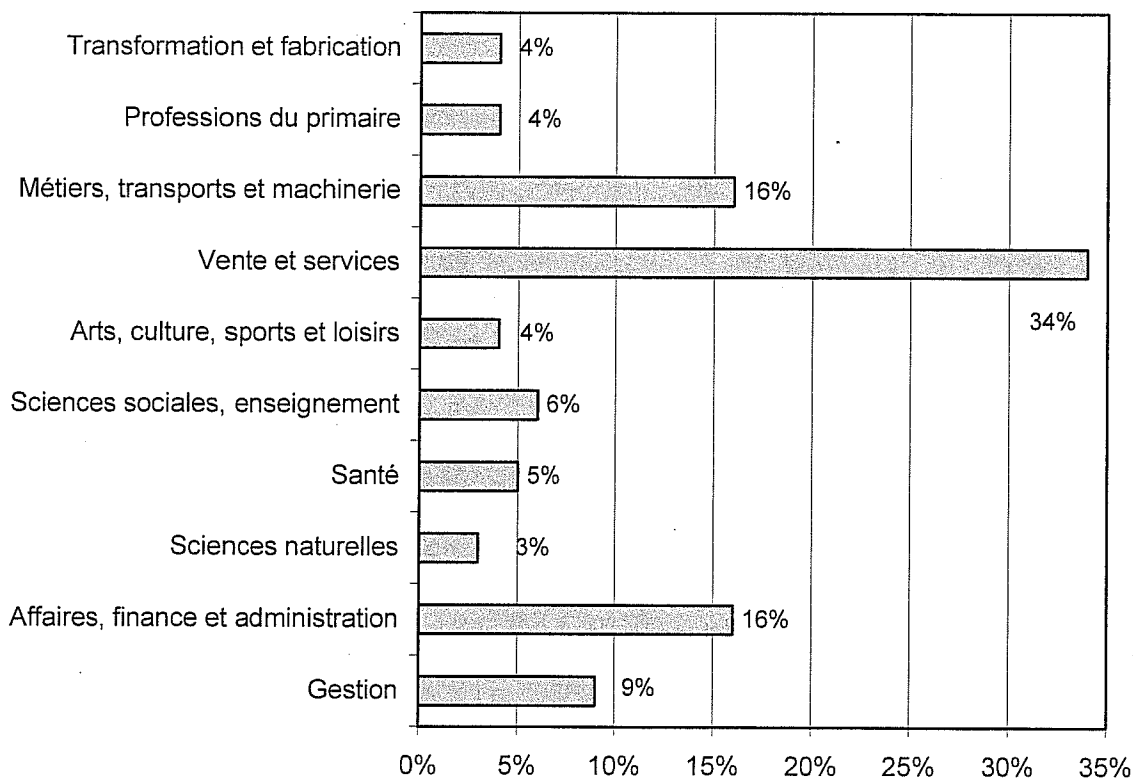
## 1.4 PROFIL SOCIAL

### 1.4.1 Professions

#### Une population en pleine mutation

- ↳ À l'instar de nombreuses autres régions du Québec, la population de la MRC des Laurentides est légèrement plus âgée, moins scolarisée et moins active que la population des grands centres urbains. Ce profil est toutefois en pleine mutation.
- ↳ L'essor économique observé depuis maintenant une dizaine d'années favorise ainsi l'arrivée de nombreux jeunes venus dans la région pour y travailler.
- ↳ En 1996, la MRC des Laurentides comptait un nombre important de travailleurs autonomes soit 14,2% de la population active. De 1991 à 1996, leur nombre a augmenté de 13,2% dans la MRC passant de 2 155 à 2 440 travailleurs.

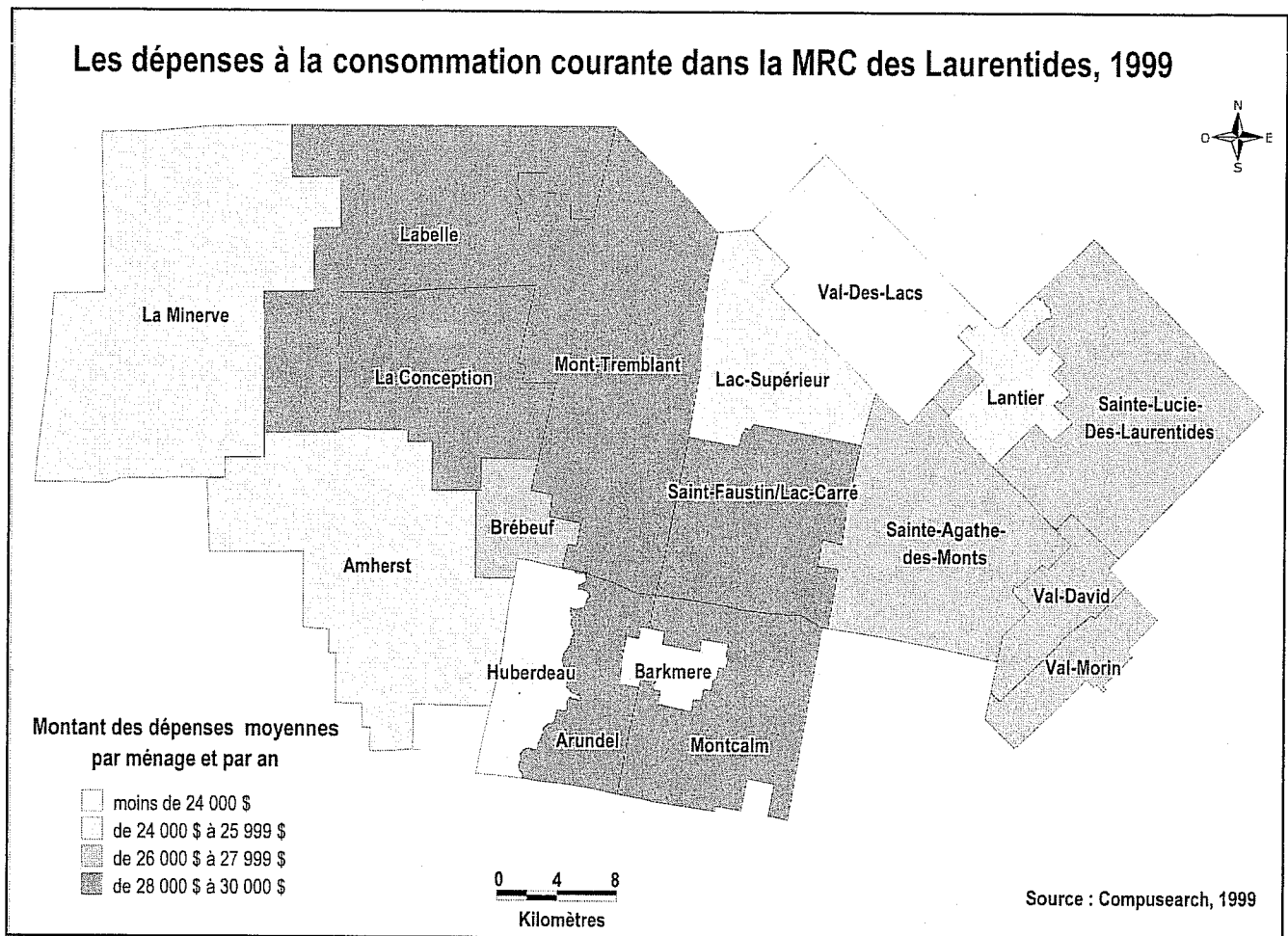
**Graphique 1-2**  
**Répartition de la population active selon les professions,**  
**MRC des Laurentides**



Source : Statistique Canada, 1996

## 1.4.2 Dépenses de consommation

CARTE 3



## Un potentiel d'achat bien diversifié

- ↪ Les ménages du territoire de la MRC représentent un potentiel d'achat annuel de plus de 404 M\$.
- ↪ Un ménage du territoire de la MRC dépense en moyenne 27 254\$ par année en biens et services de consommation courante comparativement au ménage québécois moyen qui dépense 30 549\$.
- ↪ L'apport des villégiateurs à l'économie régionale est significatif. En fait, un ménage secondaire dépense en moyenne 10 690\$ par année (Source : Étude Daniel Arbour & Associés).

**Décomposition des dépenses annuelles des ménages**  
**MRC des Laurentides**

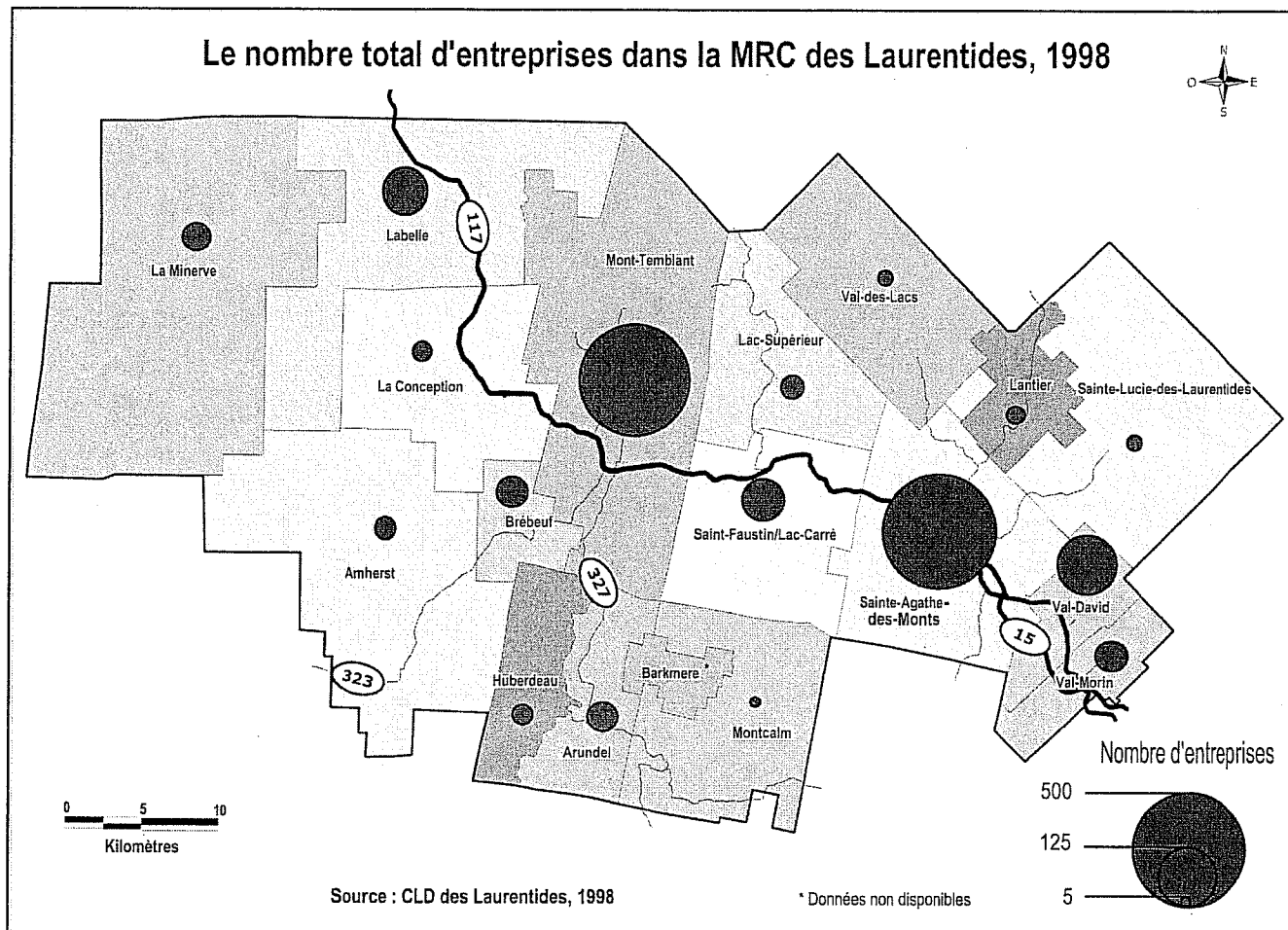
Alimentation	5 223\$	19%
Habitation	8 953\$	33%
Vêtement	1 754\$	7%
Transport	4 793\$	18%
Services, loisirs et autres	6 531\$	23%
<b>Total</b>	<b>27 254\$</b>	<b>100%</b>

Source : CompuSeach, 1999

1.5 PROFIL ÉCONOMIQUE

1.5.1 Entreprises

CARTE 4



Une économie en pleine expansion

- ↪ En 1998, on dénombrait un peu plus de 1 500 entreprises, alors qu'en 2001, c'est près de 2 000 entreprises que l'on retrouve sur le territoire de la MRC.
- ↪ Le secteur des services représente 24% des entreprises du territoire.
- ↪ Les entreprises récréotouristiques représentent près de 20% de la force entrepreneuriale; 85% d'entre elles sont spécialisées en hôtellerie et restauration. Elles sont principalement concentrées dans la zone Mont-Tremblant.
- ↪ De 1991 à 1998, la croissance du nombre d'entreprises fut de 17,7%.

Poids relatif des secteurs par entreprises

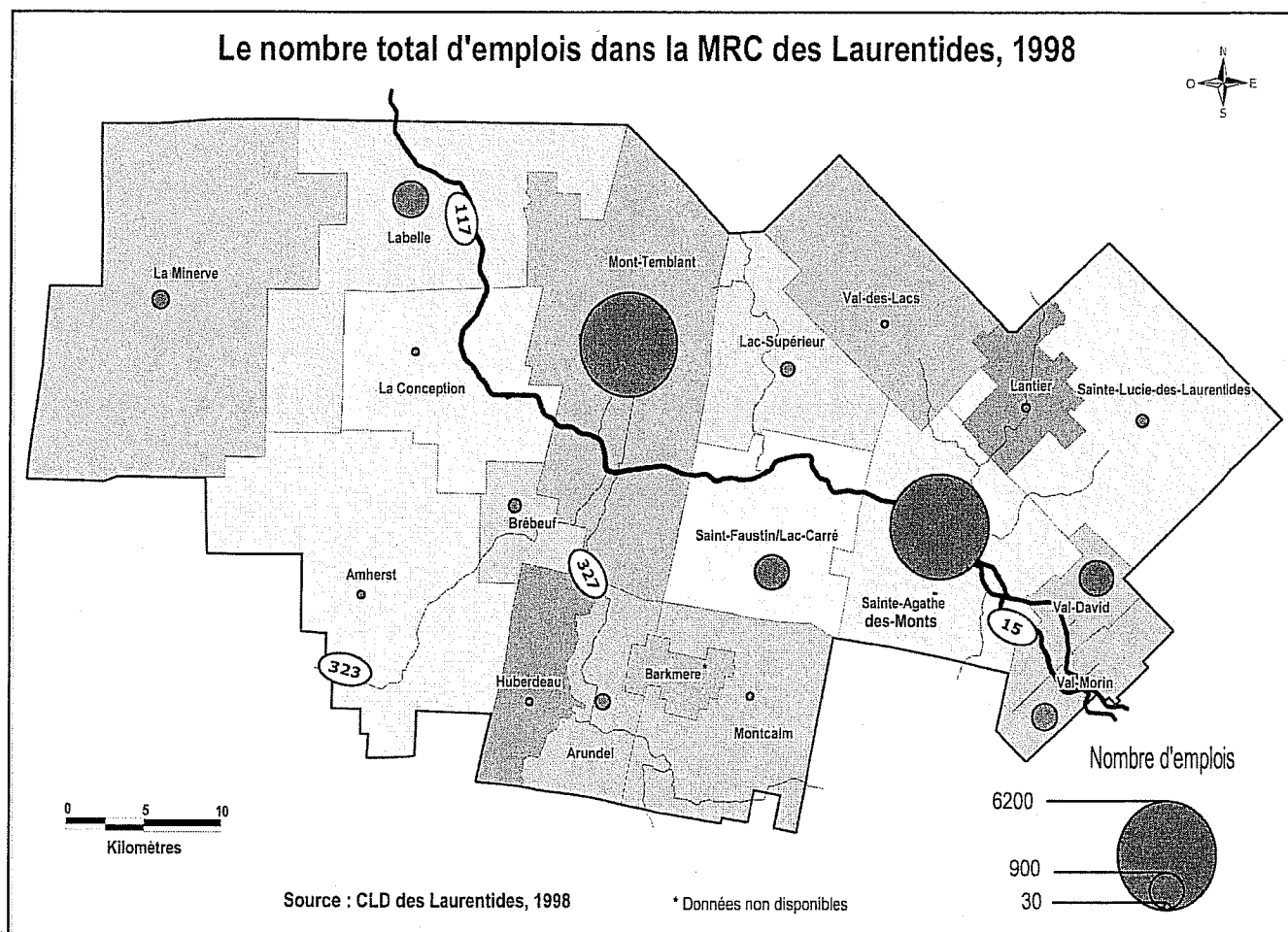
Secteur	Nombre	%
Primaire	57	4%
Construction	186	12%
Manufacturier	90	6%
Commerce de détail	269	18%
Services	363	24%
Récréotouristique	282	19%
Autres	258	17%
<b>Total</b>	<b>1 505</b>	<b>100%</b>

Évolution du nombre d'entreprises de 91 à 98

Zones	1991	1998	Δ%
Sud	654	708	8,3%
Mont-Tremblant	421	555	31,8%
Labelle	121	135	11,6%
Ouest	82	107	30,5%
<b>MRC des Laurentides</b>	<b>1 278</b>	<b>1 505</b>	<b>17,7%</b>

## 1.5.2 Emplois

CARTE 5



### Un taux de création d'emplois parmi les plus élevés au Québec

- ↳ Près de 17 000 personnes travaillent dans des entreprises situées sur le territoire; on y retrouve donc en moyenne 11 emplois par entreprise.
- ↳ Les pôles économiques de Sainte-Agathe-des-Monts et de Mont-Tremblant regroupent 90% de tous les emplois du territoire.
- ↳ Le secteur récréotouristique avec près de 5 600 emplois, génère directement 1 emploi sur 3. Ce secteur est également fortement créateur d'emplois avec une croissance de 71% entre 1991 et 1998. Le développement majeur de la Station Mont-Tremblant explique cette croissance exceptionnelle.

### Poids relatif des emplois par secteur - 1998

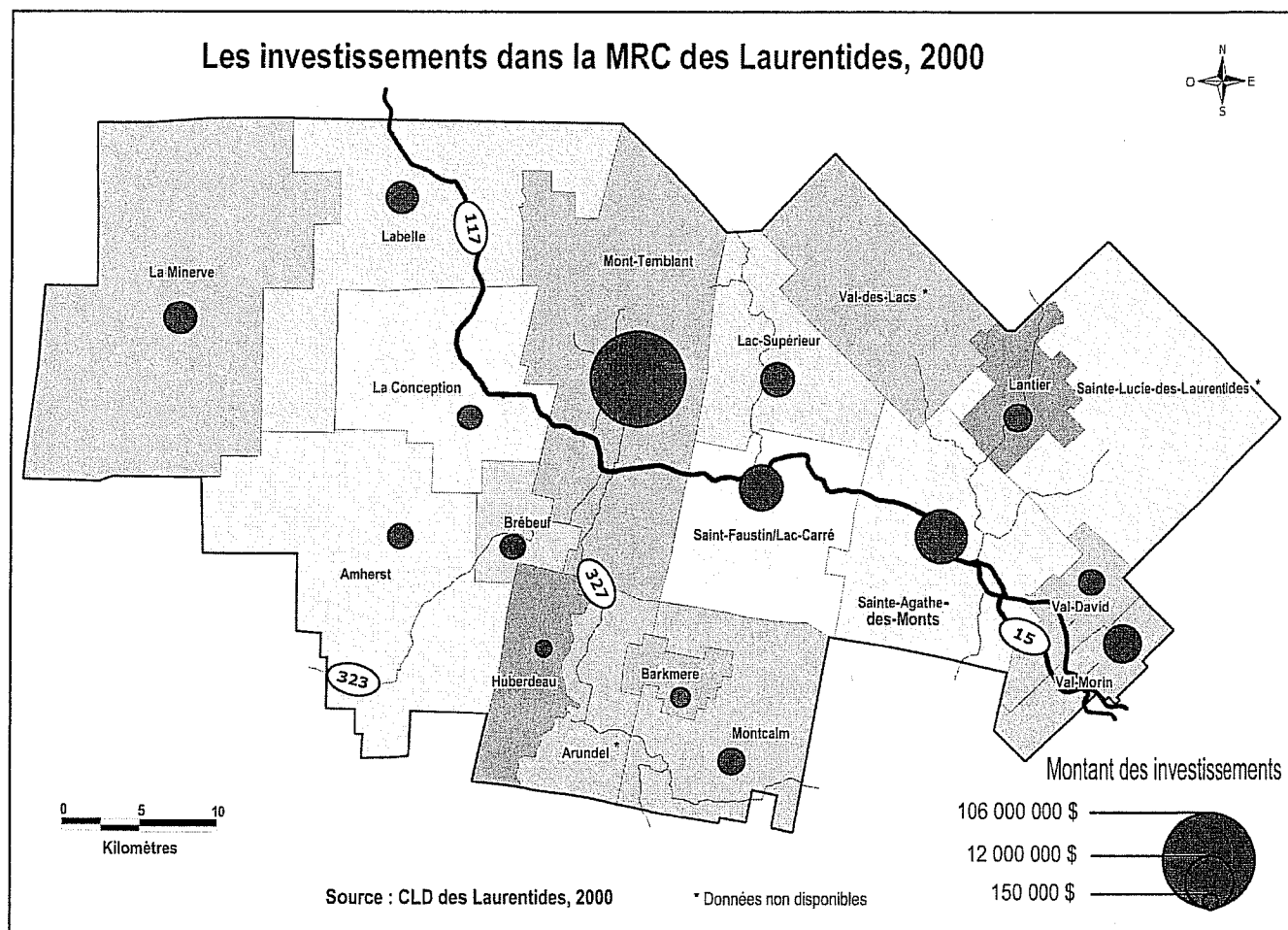
Secteur	Nombre	%
Primaire	546	3%
Construction	926	6%
Manufacturier	1 169	7%
Commerce de détail	2 255	13%
Services	4 573	27%
Récréotouristique	5 588	33%
Autres	1 733	10%
<b>Total</b>	<b>16 790</b>	<b>100%</b>

### Évolution du nombre d'emplois 1991-1998

Zones	1991	1998	Δ%
Sud	7 240	7 835	8,2%
Mont-Tremblant	4 258	7 163	68,2%
Labelle	875	1 211	38,4%
Ouest	525	581	10,7%
<b>MRC des Laurentides</b>	<b>12 898</b>	<b>16 790</b>	<b>15,8%</b>

1.5.3 Investissements

CARTE 6



**Un moteur économique qui génère des impacts importants**

- ↳ En 2000, plus de 140 millions \$ ont été investis sur le territoire de la MRC pour des projets d'agrandissement, de rénovation ou de nouvelles constructions.
- ↳ De 1997 à 2000, la MRC des Laurentides a connu une croissance de 127% au niveau des investissements due en grande partie aux projets immobiliers dans la zone de Mont-Tremblant.
- ↳ À lui seul, le développement de la Station Mont-Tremblant en est rendu à 1 milliard \$ d'investissement depuis 1992, ce qui en fait le plus important projet immobilier à vocation touristique dans l'Est de l'Amérique du Nord.

Poids relatif investissements - Secteur - 2000		
Secteur	M (\$)	%
Résidentiel	120,2	84,9%
Public et gouvernemental	4,1	3,0%
Commercial et industriel	17,4	12,1%
<b>Total</b>	<b>141,7</b>	<b>100,0%</b>

Évolution des investissements de 1997 à 2000			
Zones	1997(M\$)	2000(M\$)	Δ%
Sud	13,4	18,8	48,4%
Mont-Tremblant	42,9	115,4	162,7%
Labelle	4,1	4,5	9,8%
Ouest	1,9	3,0	57,9%
<b>MRC des Laurentides</b>	<b>62,3</b>	<b>141,7</b>	<b>127,3%</b>

**Tableau 1-2**  
Investissements et emplois reliés à la station Mont-Tremblant, 1992-2015

	Phase 1 complétée (1992-1997)	Phase II en développement (1997-2002)	Phase III en planification (2002-2005)	Phases potentielles (2005-2015)
Investissements	467 M \$	500 M \$	540 M \$	1 MM \$
Emplois années (construction)	7 264	8 627	9 317	17 000
Emplois années (opération)	1 674	1 150	1 200	2 300

Source : Rapport du Comité interministériel du suivi de la Station Mont-Tremblant (1998/02/19)

**Tableau 1-3**  
Création globale d'emplois dans la zone d'étude et  
poids relatif de la station Mont-Tremblant

	Croissance de l'emploi				
	Station		Autres		Total
1991-1998	1 675	(67)	825	(33)	2 500
1998-2005	2 350	(67)	1 150	(33)	3 500

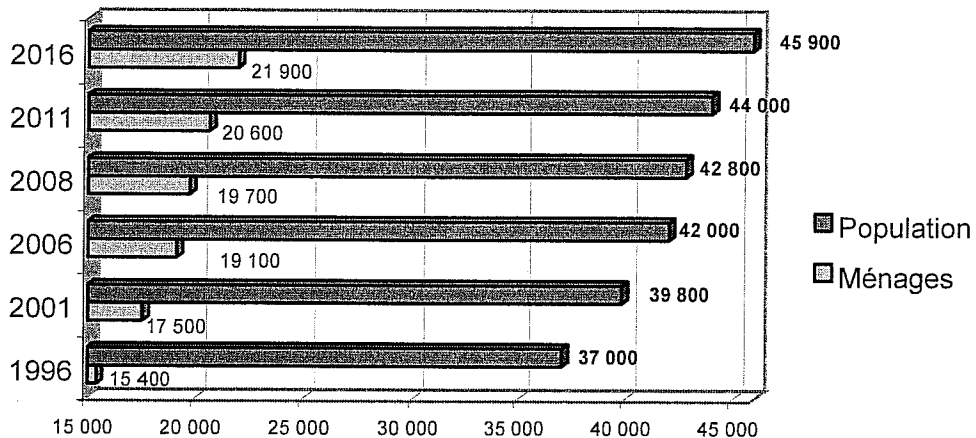
Source : Groupe Cartier en collaboration avec Pierre Bélanger Plus. Demande résidentielle liée à l'afflux de nouveaux travailleurs dans la région de Saint-Jovite / Mont-Tremblant, conjoncture 1992-1998 et perspectives d'ici 2005. Réalisé pour le Centre local de développement (CLD) Laurentides. Rapport final, mai 1999, 45 pages et 5 annexes.

(...) Proportion en % de la Station sur la création totale des emplois.

## 1.6 PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

- Les projections de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) de 2000 prévoient une croissance démographique relativement importante, qui pourrait atteindre environ 42 000 résidents permanents en l'an 2006.

**Graphique 1-3**  
**Projections de l'augmentation de la population**  
**et des ménages (permanents) de 1996 à 2016**



Source : Institut de la Statistique du Québec, 2000

- Cette croissance est marquée par un vieillissement global de la population: les groupes d'âge généralement les plus actifs sur le plan économique (30-49 ans) évoluent légèrement à la baisse, les plus âgés augmentent très significativement alors que les groupes de 0 à 29 ans maintiennent leur représentativité actuelle.
- L'évolution du profil démographique dans la MRC des Laurentides aura certes une influence déterminante quant aux activités et services futurs à prévoir pour la communauté:
  - maintien probable de la demande en services scolaires, au moins à son niveau actuel compte tenu de la stabilité prévue des effectifs démographiques chez les 0-14 ans;
  - légère augmentation du groupe d'âge des 15 à 29 ans, la clientèle-cible pour laquelle il faut trouver des emplois en région et qui représente le segment de la population permanente le plus important pour la demande en logements (formation de nouveaux ménages);
  - pression accrue pour les besoins en services de santé, de bien-être et d'accueil dans la région, compte tenu de l'augmentation très significative de la population plus âgée (50 ans et plus);
  - forte croissance en demande de services commerciaux et administratifs qui se fera plus particulièrement sentir dans la zone Saint-Jovite/Tremblant et le long des grands axes d'accès à la Station Mont-Tremblant (routes 117, 327, Montée Ryan, chemin du Lac-Supérieur).

- Les municipalités de la région Tremblant constituent l'aire de marché de la Station Mont-Tremblant : Brébeuf, La Conception, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant et Saint-Faustin-Lac-Carré.
- La prévision démographique de ISQ pourrait cependant être largement dépassée compte tenu des nouveaux investissements colossaux réalisés et projetés par la Société IntraWest à la Station Mont-Tremblant; le nombre de résidents permanents pourrait atteindre approximativement, pour l'ensemble de la MRC des Laurentides, 45 000 personnes en l'an 2006, alors qu'il était de 36 335 en 1996 :
  - cette forte croissance pourrait être attribuable jusque dans une proportion des deux-tiers (2/3) à l'impact de la Station Tremblant sur le marché de l'emploi (de 7 450 à 11 000 emplois entre 1998 et 2006) pour la seule région de Tremblant.<sup>3</sup>

### **Demande résidentielle**

- La demande en nouveaux logements permanents générée par les emplois directs et indirects de la Station Mont-Tremblant pourrait ainsi signifier à elle seule une croissance de la population permanente de la région de Tremblant de l'ordre de 5 000 personnes durant la période de 1998-2006;<sup>(1)</sup>
  - la croissance prévisible en logements permanents, en tenant compte de l'impact de la Station Mont-Tremblant sur le marché local uniquement (excluant notamment les résidences secondaires et les condos), ferait en sorte que le nombre d'unités de logements évoluerait sur l'ensemble du territoire de la MRC de 15 859 unités en 1996 à environ 20 000 unités pour l'horizon 2006;
  - on peut extrapoler, en se référant aux données de base de l'étude du CLD Laurentides<sup>4</sup> sur la demande résidentielle de la région de Tremblant, que cette croissance pourrait être majoritairement concentrée (de la moitié au deux-tiers) dans la seule région de Tremblant, c'est-à-dire l'ajout d'au moins 2 000 unités de logements pour la période 1996-2006;
  - toujours selon la même étude<sup>1</sup>, le logement locatif pourrait accaparer jusqu'à 60% du nombre total de nouvelles unités de logements et résidences (2 000) prévus pour la région de Tremblant, lesquelles se concentreraient surtout dans les périmètres urbains dans le cas du logement locatif.
- Le nombre de nouvelles unités de logements permanents et secondaires (logements en copropriété et résidences unifamiliales secondaires) pourrait passer pour la période 1996-2006, de 30 000 à 40 000 approximativement pour l'ensemble du territoire de la MRC des Laurentides.

Des fiches descriptives par municipalité sont présentées à l'annexe 1-3 du plan de gestion. Ces fiches dressent le profil socio-économique propre à chacune des municipalités du territoire de la MRC des Laurentides.

<sup>3</sup> Source : Groupe Cartier en collaboration avec Pierre Bélanger Plus. Demande résidentielle liée à l'afflux de nouveaux travailleurs dans la région de Saint-Jovite / Mont-Tremblant, conjoncture 1992-1998 et perspectives d'ici 2005. Réalisé pour le Centre local de développement (CLD) Laurentides. Rapport final, mai 1999, 45 pages et 5 annexes.

<sup>4</sup> Source : Groupe Cartier en collaboration avec Pierre Bélanger Plus. Demande résidentielle liée à l'afflux de nouveaux travailleurs dans la région de Saint-Jovite / Mont-Tremblant, conjoncture 1992-1998 et perspectives d'ici 2005. Réalisé pour le Centre local de développement (CLD) Laurentides. Rapport final, mai 1999, 45 pages et 5 annexes.



**1.7 REGROUPEMENTS MUNICIPAUX**

En 2000, le territoire de la MRC des Laurentides comptait vingt-trois (23) municipalités. Les regroupements municipaux depuis les trois (3) dernières années ont permis la fusion de cinq (5) municipalités. La MRC compte aujourd'hui dix-huit (18) municipalités.

Le 22 novembre 2000, la Ville de Saint-Jovite, Saint-Jovite Paroisse ainsi que les municipalités de Lac-Tremblant-Nord et de Mont-Tremblant se sont fusionnées et sont devenues aujourd'hui « Ville de Mont-Tremblant ».

Ville, village, paroisse ou municipalité	Population(hab.)	Superficie (km <sup>2</sup> )
Saint-Jovite*	4 903	22,11
Saint-Jovite Paroisse*	1 815	155,86
Lac-Tremblant-Nord*	4	20,64
Mont-Tremblant*	1 190	52,99
<b>Nouvelle Ville de Mont-Tremblant*</b>	<b>7 912</b>	<b>251,60</b>
<b>Ville de Mont-Tremblant (en 2003)</b>	<b>8 417</b>	<b>256,61</b>

\*Répertoire des municipalités du Québec, 2000

Avec la fusion en 2002 des municipalités de Ivry-sur-le-lac et de Sainte-Agathe-Nord, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts compte aujourd'hui 10 122 habitants.

Ville, village, paroisse ou municipalité	Population (hab.)	Superficie (km <sup>2</sup> )
Ivry-sur-le-lac *	373	30,84
Sainte-Agathe-Nord*	1 564	88,68
Ste-Agathe-des-Monts*	8 154	40,35
<b>Nouvelle Ville Ste-Agathe-des-Monts*</b>	<b>10 091</b>	<b>159,87</b>
<b>Ville Ste-Agathe-des-Monts (en 2003)</b>	<b>10 122</b>	<b>159,87</b>

\* Répertoire des municipalités du Québec, 2001